

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand** **Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l'homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l'ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l'adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total : 60 Cr.**

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d'avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L'étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l'homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand** **Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l'homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l'ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l'adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total :** 60 Cr.

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d'avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L'étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l'homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand** **Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l’homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l’ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l’adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total : 60 Cr.**

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d’avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L’étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l’homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand** **Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l'homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l'ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l'adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total :** 60 Cr.

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d'avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L'étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l'homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l'homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l'ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l'adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total :** 60 Cr.

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d'avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L'étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l'homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand** **Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l'homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l'ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l'adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total : 60 Cr.**

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d'avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L'étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l'homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand** **Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l’homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l’ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l’adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total :** 60 Cr.

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d’avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L’étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l’homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public

## **2ème bloc de bachelier en droit en vue de la 3ème année à Gand Programme 2021-2022 & 2022-2023**

---

Sur sélection, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur dernière année de bachelier en droit à l'Universiteit Gent ([www.law.ugent.be](http://www.law.ugent.be)) dans le cadre d'un accord *Erasmus Belgica*. Ce programme est une initiative de la Fondation Prince Philippe visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse forfaitaire annuelle de 100 euros. En outre, une allocation mensuelle complémentaire de 200 € est attribuée aux étudiants qui démontrent qu'ils doivent supporter des frais de logement spécifiques pour la durée de leur séjour dans l'autre Communauté.

### **Conditions d'accès au programme à Gand en bloc 3 :**

Les étudiants qui souhaitent suivre le programme à Gand en bloc 3 doivent :

- Avoir réussi les 60 crédits de leur programme en bloc 1 en 2020-2021
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue néerlandaise
- Réussir les 60 crédits du bloc 2 à Liège en 2021-2022

### **Programme du bloc 2 du bachelier à Liège (2021-2022)**

Les étudiants s'inscrivent au bloc 2 et choisissent l'option langues et mobilité.

Ils suivent le programme normal du bloc 2 et ajustent le choix des cours en langue étrangère en maximisant l'apprentissage du néerlandais.

Le programme de langues en bloc 2 comprendra :

- Parmi les cours obligatoires : Terminologie juridique, Analyse de textes en langue néerlandaise (Q2) et Pratique de la langue juridique néerlandaise (Q1).
- Parmi les cours de l'option langues et mobilité:
  - Anglais/néerlandais usuel et juridique (celui qui n'a pas été pris en bloc 1)
  - Personen- en familierecht

Il est indispensable que chaque étudiant s'attèle à acquérir le meilleur niveau de néerlandais possible pendant cette année.

Nous vous invitons à compléter votre apprentissage en suivant les formations nécessaires via Alter et/ou l'ISLV.

Attention aux délais d'inscription qui sont très courts : [https://www.islv.uliege.be/cms/c\\_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne](https://www.islv.uliege.be/cms/c_10332521/fr/cours-du-soir-formations-en-ligne)

Si vous suivez le programme à Gand, il n'y aura plus l'obligation de passer le test de lecture de textes dans une deuxième langue (bloc 3) car vous serez à Gand cette année-là.

### **Programme du bloc 3 à Gand (2022-2023)<sup>1</sup>**

Au terme du bloc 2, les étudiants sélectionnés auront dû réussir la totalité des crédits du bloc 2.

Ils devront totaliser 60 crédits en en bloc 3 également.

<https://studiekiezer.ugent.be/bachelor-of-laws-in-de-rechten/programma/2021>

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'éventuels changements de programme à l'Université de Gand, en cours de modification durant ces trois prochaines années.

### Cours donnés en 3ème année (22 crédits)

Personen en familierecht (Q1)	6 Cr.	(= droit des personnes et des familles)
Arbeidsrecht (Q1)	5 Cr	(= droit du travail)
Procesrecht Q2	7 Cr	(=droit du procès civil)
Bijzondere overeenkomsten (Q2)	4 Cr	(= droit des contrats)

### Cours donnés en 2ème année (29 crédits)

Bestuurs –en omgevingsrecht (Q1)	8 Cr	(= droit administratif)
Economisch recht en intellectueel (Q2)	7 Cr	(= droit économique)
Goederenrecht (Q1)	4 Cr	(=droit des biens)
Strafvordering (Q1)	5 Cr	(=droit de la procédure pénale)
Europees recht (Q2)	5 Cr	(=droit matériel européen)

### Cours au choix<sup>2</sup> 5 Cr

- Mensenrechten (B1 - Q2) 6 Cr. (= droits de l'homme)<sup>3</sup>
- Vennootschappen en verenigingen (B3 - Q1) 5 Cr. (= droit des sociétés)<sup>4</sup>
- Internationaal publiekrecht (B3 -Q1) 5 Cr. (= droit international public)<sup>5</sup>
- Socialezekerheidsrecht (B3 - Q2) 4 Cr. (= droit de la sécurité sociale)
- Intellectuele rechten (B3) - 3 Cr.
- Balanslezen en financiële analyse 3 Cr. (= lecture des comptes annuels)
- Onderzoeksmethoden 3 Cr.

### + Travail à réaliser pour l'ULiège

Travail dirigé de fin de cycle 4 Cr.

(Ne pas oublier de bien suivre les instructions transmises via myULiège ou l'adresse mail : [bac.droit@uliege.be](mailto:bac.droit@uliege.be))

**Total : 60 Cr.**

### Candidature et sélection

Le nombre de places étant limité, une sélection sera effectuée par la Commission Erasmus.

Les étudiants intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un *curriculum vitae* faisant notamment état de leurs connaissances linguistiques à Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be)) pour le **jeudi 23 septembre**. Ils seront informés de la sélection le mardi 21 septembre.

Les étudiants qui auront été sélectionnés devront confirmer leur séjour au mois d'avril. Ils seront avertis en temps utile.

#### **Informations**

Sur le programme : Mme Nathalie VRANCKEN ([n.vrancken@uliege.be](mailto:n.vrancken@uliege.be))

Sur la bourse Erasmus Belgica : Mme Julie HOLLENFELTZ ([julie.hollenfeltz@uliege.be](mailto:julie.hollenfeltz@uliege.be))

<sup>2</sup> Cours à choisir dans le programme de bachelier ou de master (sous réserve des pré-requis éventuels) à Gand. L'étudiant ne peut choisir un cours déjà suivi à Liège

<sup>3</sup> Dispense du cours des Droits de l'homme

<sup>4</sup> Dispense pour le cours de Droit des sociétés en 1<sup>er</sup> master à Liège

<sup>5</sup> Dispense du cours de Droit international public